

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Coordinateur de projets en système d'information

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - Gestion

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Née de la scission en trois parcours de la licence *Coordinateur de projet*, la licence professionnelle *Coordinateur de projets en système d'information* de l'Université Lumière - Lyon 2 est ouverte depuis 2006. Elle comporte 550 heures d'enseignement et est gérée par le département « Qualité, logistique industrielle et organisation » (QLIO) de l'institut universitaire de technologie (IUT) Lumière situé à Bron. Cette licence est étroitement liée à deux autres licences professionnelles (LP) du département QLIO relatives à la coordination de projet : *Coordinateur de projets en gestion de la sous-traitance interne ou externe et SAV* et *Coordinateur de projet en gestion des risques*. Ces trois LP ont le même responsable pédagogique. Cette licence s'effectue exclusivement en alternance par périodes de deux semaines en entreprises et deux semaines en formation. Elle a lieu en présentiel sur deux sites, le campus de l'IUT Portes-des-Alpes de l'Université de Lyon 2 et le site du centre de formation Sup' La Mache à Lyon/Bron. Les contrats d'alternance sont soit, des contrats de professionnalisation soit, des contrats d'apprentissage gérés par le centre de formation des apprentis (CFA) FormaSup Ain-Rhône-Loire. L'objectif de la LP *Coordinateur de projets en systèmes d'information* est de former des professionnels aptes à coordonner des projets d'amélioration de l'entreprise notamment au travers des systèmes d'informations.

Avis du comité d'experts

L'objectif affiché de la LP est de former des professionnels aptes à coordonner des projets d'amélioration de l'entreprise notamment au travers des systèmes d'information. Les marchés cibles sont les sociétés de service en informatique et internet (SS2I) et les services de systèmes d'information dans les entreprises. Cet objectif semble plutôt confus, hésitant entre des projets généraux d'amélioration du fonctionnement de l'entreprise et celui de la mise en place de systèmes d'information. Les compétences visées sont d'ailleurs à quatre cinquième, des compétences générales de gestionnaire de projet, et pour un cinquième, les compétences spécifiques du cœur de métier. Cela se retrouve également dans la liste des métiers ciblés : par exemple, méthodes et gestion industrielles, technicien en gestion de production ou encore personnels d'encadrement en conception et organisation de la chaîne logistique. Le contenu de la formation a été conçu pour des publics non informaticiens. La licence est structurée en cinq unités d'enseignement (UE) de tronc commun, sans cours optionnel. Trois UE sont relatives au management général d'un projet ; une seule est centrée sur la logistique de production et les systèmes d'information ; la dernière étant réservée au projet tuteuré et au parcours en entreprise. Si les compétences visées sont clairement indiquées pour chaque UE, on ne voit pas apparaître le détail des éléments constitutifs, information qu'il faudrait fournir pour analyser pleinement la pertinence de la construction ; et ce, d'autant plus que les problématiques et les technologies autour des systèmes d'informations (SI) sont changeantes, multiples et complexes.

La LP fait partie d'un ensemble de trois licences de type « coordinateur de projet (gestion des risques, gestion de la sous-traitance et système d'information) au sein de l'IUT Lumière ; les trois sont étroitement liées puisque issues d'une même licence d'origine dont la création a été soutenue par les milieux professionnels, en particulier la branche métallurgie de la région. Plusieurs entreprises sont partenaires de cette LP, dont certaines de dimension nationale. Elle répond donc à un besoin local et régional. Cependant, la raison de la scission en trois licences distinctes et la répartition des flux entre elles sont peu explicitées.

L'équipe pédagogique est variée. Elle est composée de permanents de l'IUT, d'enseignants du centre de formation Sup' La Mache et de professionnels. Ces derniers assurent 27 % du volume d'enseignement (environ 140 heures) essentiellement autour de compétences générales de gestion de projet. Il n'y a que deux enseignants-chercheurs titulaires qui assurent au total une cinquantaine d'heures. Il serait souhaitable d'accroître le volume d'intervention de ces deux catégories d'acteurs.

Le pilotage du diplôme est assuré par le chef de département, aidé par une responsable pédagogique qui assure le suivi des trois LP. Même si cette structuration peut favoriser la coordination de l'ensemble, la charge doit être lourde pour les personnes en question et une meilleure répartition des tâches semble souhaitable. Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement en début d'année, mais il semble plutôt chargé de questions pédagogiques et d'évaluation. L'existence d'un comité de pilotage regroupant des professionnels, le responsable de la formation et le CFA FormaSup est un point positif. Il n'y pas d'information sur les apports réels de ces conseils et comités.

L'attractivité de la LP est faible. Une trentaine de dossier pour 24 places possibles. L'effectif est également faible, une dizaine de personnes en moyenne sur ces quatre dernières années, en pente légèrement décroissante. Les étudiants recrutés proviennent majoritairement de brevets de technicien supérieur (BTS) et de diplômes universitaires de technologie (DUT) industriels. Le nombre d'étudiants en reprise d'études (formation continue) est en augmentation. La population est à trois-quarts masculine. La majorité des alternants est en contrat de professionnalisation. Le nombre d'apprentis est faible (en moyenne trois) et dépendant du flux de 15 apprentis octroyé par le CFA pour les trois LP de coordinateur de projet. 90 % des étudiants sont issus de la région Rhône-Alpes. Le taux de réussite est très bon, entre 90 et 100 %. L'enquête après 30 mois est inexploitable par manque de répondants. Celle à six mois montre, pour la période 2008-2010, un taux d'insertion limité de 60 %, et en conséquence, un taux de poursuite d'études élevé de 40 %. La situation semble s'améliorer pour 2011/2012 avec 80 % d'insertion dans des secteurs d'activité variés. Pour les étudiants en reconversion, le dossier ne permet pas de savoir si la licence leur a permis d'occuper un poste associé à une compétence de coordinateur de projet. Le faible effectif devrait permettre un suivi plus précis des diplômés.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La LP bénéficie dans une certaine mesure des apports du pôle « Recherche, transfert et innovation » (RTI) hébergé à l'IUT, sur les axes : « Sciences et technologies de l'information et de la communication » et « Ingénierie pédagogique et recherches ».
Place de la professionnalisation	La formation en alternance et la reconduction chaque année des contrats avec de grandes entreprises, donc leur satisfaction, sont des garants de la professionnalisation. Les intervenants professionnels sont concentrés sur l'UE3 et l'UE4, indiquées comme étant les plus professionnalisantes du cursus. Par ailleurs, chaque étudiant est accompagné dans son projet personnel et professionnel, dispositif inhérent à l'IUT Lumière, et la pédagogie par l'action est favorisée. Les étudiants peuvent également passer une certification de branche.
Place des projets et stages	L'UE5 relative au projet et au stage représente un volume important de crédits (20/60) et un coefficient élevé, soit huit contre quatre ou cinq pour les autres UE. Ils devraient toutefois figurer dans des UE différentes. La progression est temporelle entre le projet tuteuré réalisé lors de la formation et le projet réalisé en entreprise. Bien que regroupé dans la même UE, ils sont évalués séparément de manière cohérente.
Place de l'international	Le fonctionnement en alternance rend difficile une pratique internationale. Il n'y a pas de partenariats internationaux.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'attractivité de la LP est faible, 30 dossiers reçus en moyenne pour 24 places. Le recrutement est principalement régional. 90 % des étudiants viennent de la région Rhône-Alpes. Les étudiants sont majoritairement issus de parcours industriels de BTS/DUT. L'étudiant doit nécessairement avoir une entreprise d'accueil pour que son recrutement soit validé, afin d'y effectuer son alternance. C'est un processus assez standard. L'IUT accompagne les recherches de contrats au travers d'ateliers et d'un site internet. La population d'étudiant est plutôt hétérogène. On peut donc s'étonner de ne pas voir de point spécifique concernant d'éventuelles mises à niveau, même si la progression pédagogique a été créée pour des publics non informaticiens. Le taux de réussite est bon, entre 90 et 100 % selon les années.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation se fait en alternance. Les cours ont lieu en présentiel sur le site de l'IUT et sur celui de Sup' La Mache. Plus de 60 % des contrats sont des contrats de professionnalisation, les autres sont des contrats d'apprentissage. Le rythme est de deux semaines en formation - deux semaines en entreprise. Même si le dossier présente longuement le processus de la validation des acquis de l'expérience (VAE) à l'université, il n'y a pas eu de validation des acquis professionnels ou des acquis de l'expérience sur ces cinq dernières années. Les étudiants sont formés aux outils professionnels spécifiques du métier : progiciel de gestion intégrée, bases de données.... Ils disposent également des plateformes numériques de l'université.

Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants s'effectue en grande partie sous forme de contrôle continu écrit et oral mais aussi au moyen de travaux de groupe et d'évaluations machine. Cependant, le poids respectif des travaux individuels et de groupe n'est pas indiqué. L'évaluation du projet tuteuré et du stage sont corrélés et réalisés tout au long de l'année sur des points d'étape bien orchestrés. Le jury du diplôme est d'une composition très large. Des éléments plus précis, c'est-à-dire chiffrés, voire des exemples sur ces différents points, seraient souhaitables. Les règles officielles de délivrance du diplôme sont respectées.
Suivi de l'acquisition des compétences	Chaque étudiant est suivi par un tuteur en entreprise et un tuteur enseignant. Un livret de suivi de l'alternant comprenant des grilles de compétence complète le dispositif. Un module « Retour d'expérience » (REX) est inclus dans la formation, il permet un échange d'expérience avec les professionnels.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré par plusieurs enquêtes : premièrement, celle réalisée par le CFA à six mois qui concerne que les apprentis peu nombreux dans la formation. Cette enquête n'est pas détaillée dans le dossier. Deuxièmement, des enquêtes internes (à six mois) et nationale (à 30 mois) sont réalisées. Les informations fournies restent néanmoins un peu générales. La présentation de descriptifs des postes occupés ou des missions remplies serait un plus.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La composition du conseil de perfectionnement et son mode de fonctionnement sont définis par les statuts de l'IUT. Présidé par le chef de département, il comprend un nombre défini de représentants des milieux professionnels, d'enseignants, de représentants des usagers, de personnel administratif. Il se réunit au moins deux fois par an. L'évaluation des enseignements par les étudiants est faite en décembre et en fin d'année, sur une base d'items très détaillée. Les informations fournies dans le dossier, en dépit de réflexions pertinentes sur la question de l'évaluation de la professionnalisation, restent néanmoins très générales ; des exemples concrets de l'apport de ces enquêtes et réunions de conseil de perfectionnement auraient été utiles.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le fonctionnement par alternance.
- L'appui récurrent de plusieurs grandes et moyennes entreprises locales.

Points faibles :

- Une insertion professionnelle difficile à évaluer par manque d'informations précises.
- Une certaine confusion dans l'objectif affiché et le positionnement de la formation.
- Une attractivité faible et des effectifs limités.

Conclusions :

Bien que répondant aux besoins locaux de certains milieux professionnels, cette licence professionnelle s'adresse principalement à des étudiants plutôt expérimentés ayant déjà une bonne compréhension du fonctionnement d'un système d'information d'une entreprise et de ses processus. Le positionnement de cette LP pose donc question et les volumétries de recrutements et d'offres amènent à s'interroger sur sa pérennité à terme. Une meilleure coordination de l'ensemble des licences professionnelles gravitant autour des systèmes d'information sur le site lyonnais, est sans doute à envisager.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention (Licence, LP, Master) : LP Coordinateur de Projets en Système d’Information (CPSI)

Le rapport d’évaluation du HCERES remis à l’Université Lumière LYON 2 concernant de la licence professionnelle « coordinateur de projet en système d’information » fait état de plusieurs remarques de portée générale auxquelles nous pouvons apporter des éclairages.

Voici les réponses complétant le dossier mais aussi les corrections apportées dans le dossier d’accréditation des nouvelles maquettes 2016 qui cherchent à améliorer le dispositif :

Objectif de la formation : *« L’objectif affiché de la LP est de former des professionnels aptes à coordonner des projets d’amélioration de l’entreprise notamment au travers des systèmes d’information. Les marchés cibles sont les sociétés de service en informatique et internet (SS2I) et les services de systèmes d’information dans les entreprises. Cet objectif semble plutôt confus, hésitant entre des projets généraux d’amélioration du fonctionnement de l’entreprise et celui de la mise en place de systèmes d’information ».*

Le cœur de métier est bien l’assistance, dans le cadre d’une amélioration continue, à la mise en place de systèmes d’information dans une entreprise industrielle. Cet accompagnement concerne la logistique de production interne (MES, ERP type SAP) ; la gestion de projet étant pensée comme un moyen de conduire la démarche de mise en place du SI.

La future maquette de cette licence propose d’étendre l’assistance à la mise en place de SI sur des contextes de logistiques externes (WMS/TMS) touchant un publique venant du transport et de la logistique. Les étudiants peuvent alors être rattachés à différents services de l’entreprise : service de production, service informatique, entrepôts, ou dans une SS2I intégrant des logiciels chez des clients industriels. En fonction des profils divers des étudiants liés à leur Bac +2 et de l’origine de la demande de l’intervention sur le SI, ils seront plus naturellement rattachés à certains services. Exemple : un étudiant QLIO sera proche de la production de par sa formation l’ayant préparé à travailler sur les flux de production, lean management, qualité.

Le volume des heures dédiées aux SI dans la nouvelle maquette passera de 140 h à 170h. Le volume prévu de 200h en gestion de projet passera quant à lui à 155h en moyenne.

Les étudiants pourront trouver des emplois de : « coordinateur des opérations projets, planificateur supply chain, chef de projet logistique flux stockage, coordinateur de projet WMS, assistant projet déploiement SAP junior, analyste prévision et stocks... ». A terme les étudiants pourront évoluer vers des postes de consultants, responsable projet IT, consultant MES, responsable supply chain, logistique et informatique.

Séparation d’une licence unique en 3 licences : *« la raison de la scission en trois licences distinctes et la répartition des flux entre elles sont peu explicitée ».*

En 2007, un an après la création de la licence professionnelle Coordinateur de Projet et Pilote de Processus C3P avec trois options, le Ministère de l’Enseignement Supérieur nous a informé par le

biais d'un arrêté de la suppression des options dans les licences professionnelles, et donc de l'habilitation de trois licences professionnelles issues de la Licence professionnelle d'origine.

Cette formation unique, s'est donc transformée en trois licences gardant une colonne vertébrale commune autour de « la gestion de projet » qui s'inspire de l'approche « PMI », dans la méthodologie et le référentiel conceptuel en lien avec les démarches Lean et d'amélioration continue. Une mutualisation de cours dans un tronc commun est mise en place et renforcée dans la future maquette de 2016. Ainsi des cours communs sont mis en place dans l'UE1 et l'UE2, tels que : l'approche économique, stratégique, organisationnelle de l'entreprise pour positionner un projet, les cours de gestion de projet (concepts et théoriques), management, sociologie des organisations, veille et innovation, sécurisation des données en entreprises, Business game.

Le pilotage des trois licences a dans un premier temps été confié au même responsable pédagogique, et depuis la rentrée 2014 deux responsables se partagent leur pilotage, s'appuyant sur des expert métier. Les trois formations « coordinateurs de projet » accueillent en moyenne 60 étudiants chaque année. Sur ces 60 contrats d'alternance conclus, une partie est réservée à des contrats d'apprentissage (15 flux à l'origine). La région a d'ailleurs validé une demande d'augmentation des flux à la rentrée 2014, passant ce flux à 20 pour l'ensemble des trois LP. L'autre partie des contrats est réservée à des contrats de professionnalisation

Enseignants chercheurs titulaires : *« Il n'y a que deux enseignants-chercheurs titulaires qui assurent au total une cinquantaine d'heures. Il serait souhaitable d'accroître le volume d'intervention de ces deux catégories d'acteur ».*

La nouvelle maquette 2016 prend en compte cette remarque. En effet, le potentiel d'enseignants chercheurs augmente ; ils pourront assurer environ 20 à 25 % des interventions. Les CNU des enseignants sont les suivantes : 27, 61, 70, 19, 11, 06.

Ils interviendront sur les modules de gestion de production, logistique, système d'information, gestion de projet, management, sociologie des organisations, informatique décisionnelle.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation : *« l'existence d'un comité de pilotage regroupant des professionnels, le responsable de la formation et le CFA FormaSup est un point positif. Il n'y pas d'information sur les apports réels de ces conseils et comités ».*

Les échanges avec les professionnels lors des conseils de perfectionnement et des comités de pilotage ont permis de repérer des axes d'amélioration sur différents points :

- des modules sont en cours de construction notamment sur la communication du projet (externe et interne), la posture du gestionnaire de projet, l'apport des sciences humaines pour décrypter les situations de travail (sociologie des organisations, ergonomie, psychologie du travail...). La nouvelle maquette 2016 en tiendra compte. En effet, les professionnels présents avaient souligné leurs besoins de préparer des salariés sachant mieux communiquer en interne, en externe, rédiger des notes adaptées en fonction des interlocuteurs, capable d'adapter la posture de gestionnaire de projet en fonction des interlocuteurs, de bien savoir communiquer sur les écarts lors du pilotage projet.

- l'amélioration du dispositif d'accompagnement à la construction du projet personnel et professionnel pour affiner la connaissance des missions et postes possibles sur le marché de l'emploi à l'issue de la formation. Ainsi cette année, le dispositif a été repensé et testé, notamment en travaillant d'avantage sur les compétences mobilisées et capitalisées en formation mais aussi en explorant le marché de l'emploi pour que les étudiants bénéficient d'une meilleure visibilité en termes d'insertion.

Place des projets et stages : « L'UE5 regroupe le projet tuteuré et le projet en entreprise (stage) contrairement à ce que préconise l'arrêté sur les licences professionnelles de 1999 ».

La nouvelle maquette, dans le cadre de l'accréditation, distinguera l'UE relative aux projets tuteurés et l'UE relative à l'alternance, conformément à l'arrêté des LP modifié le 22 janvier 2014.

Suivi des diplômés :

Pour préciser les postes que les diplômés occupent, voici des exemples de libellés de postes que nos anciens étudiants nous ont transmis depuis plusieurs années : technicien planification, coordinateur de projets, assistant Logistique et qualité, chef de projets SI, chargé de projets informatique, consultant Ingénieur Informatique, responsable Informatique (dans des entreprises industrielles en majorité ou chez des éditeurs de solutions).

Un outil de suivi des anciens via une plateforme web, opérationnelle depuis janvier 2015, devrait à terme permettre un meilleur suivi du parcours des diplômés (missions, fonctions, postes, rémunération...), de créer un réseau social de professionnels et garantir des taux de retour aux enquêtes plus importants que ce que nous connaissons actuellement.

Evaluation des étudiants : « L'évaluation des étudiants s'effectue en grande partie sous forme de contrôle continu écrit et oral mais aussi au moyen de travaux de groupe et d'évaluations machine. Cependant, le poids respectif des travaux individuels et de groupe n'est pas indiqué ».

Le travail de groupe est présent tout au long de la formation (de 150 à 200h). En voici quelques exemples :

- UE2 : 2 « Business game » de 2 jours chacun sont organisés dans l'année, où les étudiants placés en petits groupes de 4 ou 5 doivent travailler sur la mise en place de cahier des charges et mise en place de projets en lien avec une commande de client fictive ;
- UE5 : tout au long de l'année, des projets tuteurés sont menés en petits groupes pour tester la conduite de projet ;
- UE4 et UE1 : certains cours sont construits autour d'études de cas à traiter en groupe (Droit, projet HSE industriels, veille économique et innovation, communication....)

L'ensemble de ces travaux de groupe représentent, pour l'année 2014/2015, un coefficients de 7 sur l'ensemble des coefficients du diplôme, à savoir 25.

Yacine OUZROUT
Directeur de l'IUT Lumière



Jean-Luc MAYAUD
Président de l'Université Lyon 2